

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne démocratique et populaire
وزارة التعليم العلمي والبحث العالي
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

جامعة الاخوة منتوري قسنطينة 1

Université Frères Mentouri - Constantine 1

كلية الآداب و اللغات

Faculté des lettres et des langues

قسم الآداب و اللغات الأجنبية

Département de lettres et langue française



Techniques de recherche

Cours destiné aux étudiants de 3^{ème} année licence de français

Présenté par : Dre. Nour el houda LARAOU

Année universitaire : 2020/2021

Faculté des lettres et des langues

Département de lettres et langue française

- **Matière : Techniques de recherche**
- **Niveau : 3^{ème} année**
- **Coefficient : 2**
- **Crédits : 3**
- **Semestre : 1 et 2**
- **Volume horaire hebdomadaire : 1h30**
- **Modalité d'évaluations : Un test écrit + évaluation des travaux dirigés.**

Unités d'enseignement :

Fondamental

Méthodologique

Découverte

Transversal

Section : français

Spécialité : didactique

Distribution annuelle

Semestre 1 : Méthodologie de la recherche	
Qu'est-ce-que faire de la recherche?.....	8
Définition de la recherche scientifique	9
Les postulats de base de la recherche scientifique	10
Les trois niveaux de recherche	11
Objectifs de la recherche.....	11
Qu'est-ce qu'une recherche intéressante ?.....	12
Comment choisir un sujet de recherche ?.....	13
Comment délimiter un sujet de recherche ?.....	14
Principales étapes de la recherche.....	16
La question de départ.....	16
L'exploration.....	17
La problématique.....	20
La construction du modèle d'analyse.....	22
L'observation.....	26
Analyse des données collectées.....	30
Les conclusions.....	31

Semestre 2 : Techniques de recherche	
Introduction.....	34
Technique n°1 : L'enquête par questionnaire.....	37
Technique n°2 : L'entretien.....	41
Technique n°3 : L'observation.....	43
Technique n°4 : L'expérimentation.....	47
Technique n°5 : L'analyse de contenu.....	48
Technique n°6 : L'analyse de statistique.....	51
Travaux dirigés	55
Bibliographie.....	60

COURS TECHNIQUES DE RECHERCHE

Préambule

À travers la recherche, l'apprenant tend à explorer son environnement, en s'appuyant sur certaines méthodes auxquelles de nombreux étudiants n'ont pas été directement confrontés. Chacun, en fonction de sa discipline, de ses pré-requis peut avoir eu un aperçu de certains résultats de recherche (en première et deuxième année licence) mais il ne s'agit pas d'une réelle formation méthodologique à la recherche.

À travers ce cours (destiné aux étudiants de 3L) nous proposons une introduction à la méthodologie qui tend à initier l'étudiant la recherche empirique : faire en sorte qu'il soit en mesure de formuler une question de recherche et de déterminer des objectifs et des hypothèses ; d'élaborer et conduire une activité de recherche (ou d'intervention rigoureuse) sur un phénomène particulier en testant et administrant des outils de collecte de données quantitatives et qualitatives.

Nous avons, en effet, tenté de présenter l'essentiel de la matière à couvrir dans la préparation d'un apprenant (en L3) qui doit présenter un travail de recherche sur un sujet précis en relation avec sa discipline.

Il est certainement aussi important de mener à bien la préparation et la conduite d'une recherche, que d'en traiter, de façons scientifique et adéquate, les résultats. De ce fait, la visée de ce cours est de couvrir tout le parcours que l'étudiant chercheur doit mener depuis le moment où commence à naître l'idée de recherche jusqu'au traitement et l'analyse des données collectées.

La première partie de ce cours sera consacrée à conduire l'apprenant depuis la définition du problème (limites et exigences) à étudier jusqu'à l'élaboration de sa problématique d'enquête, la collecte des informations brutes et la formulation de ses hypothèses de recherche.

Dans une seconde partie, nous présentons ce qui nous semble le plus adéquat en matière de choix des instruments d'analyse et de collecte de données tout en avertissant l'apprenant les insuffisances et les abus majeurs inhérents à chaque méthode. Il est à souligner en dernier lieu que ce cours s'inspire de beaucoup de travaux en la matière : l'ouvrage de R. Pinto et M. Grawitz (1969), L.Bardin (1977), Omar Aktouf, (1987), J.Chevrier(2009), S.Beaud et F.Weber (2003), C.W.Mills (1997).

Les objectifs de la matière

L'apprenant d'être capable :

- d'exploiter systématiquement ses connaissances en vue de mieux comprendre la démarche de recherche en sciences sociales ;
- d'assimiler les notions de bases : méthode, technique, méthodologie, approche.
- de mettre en classe un protocole d'enquête, une question de recherche empirique, des objectifs et des hypothèses ;
- d'opérationnaliser des concepts en vue de l'observation et de l'analyse
- de saisir une stratégie d'enquête réaliste et opératoire permettant de répondre à une question de recherche
- de construire et tester des outils de collectes de données quantitatives / qualitatives / observation, etc. ;
- de déterminer les caractéristiques de la question de départ.
- d'expliquer la manière dont il a produit ces connaissances et justifier ses choix (méthodes).
- de traiter un sujet neuf et d'élaborer une problématique novatrice
- de déployer les stratégies de collecte des données et d'analyse d'informations ou de production d'informations.
- de choisir la démarche de recherche et la façon (la méthode) avec laquelle on peut effectuer un travail de recherche.
- d'utiliser son esprit critique pour mieux choisir la démarche de collecte de données.

- **Prérequis du cours**

L'apprenant doit au préalable connaître :

- les définitions de quelques concepts clés : la méthode et l'approche.
- les étapes globales de la démarche scientifique.
- ce qu'est le choix d'un sujet de recherche.
- les mots utilisés en épistémologie et méthodologie.
- quelques techniques de recherche et leurs significations.

Semestre 1

Chapitre I : Méthodologie de la recherche

Objectifs : À l'issue de ce chapitre, l'apprenant sera capable de :

- comprendre les concepts opératoires relevant de la recherche scientifique et ses méthodologies.
- choisir un sujet et délimiter le champ de recherche.
- détermine les différentes étapes dans la conduite de la recherche et l'argumentaire justifiant le pourquoi de la recherche.
- formuler une question de recherche.
- formuler une hypothèse de recherche et la contextualiser.
- contextualiser la question dans le champ de la recherche.

I. Qu'est ce que faire de la recherche ?

Faire de la recherche consiste à produire des connaissances valables. Mais dire cela implique que le chercheur, même débutant, soit en mesure d'appliquer un certain nombre de procédés pour y parvenir.

Pour apporter des éléments de réponse à cette question et pour faciliter l'accès à ce cours, il semble opportun de faire un détour (indispensable) sur la signification de la notion de « *recherche* », ses buts et ses caractéristiques. Cela implique également que nous consacrons quelques lignes pour clarifier la notion majeure de ce module, celle de « *recherche scientifique* » afin de permettre à l'apprenant de s'éloigner des représentations déjà établies.

1.1. Définitions de la recherche

Dans une acception usuelle, *la recherche* se définit comme « *l'action de chercher à découvrir quelque chose, à parvenir à une connaissance nouvelle.* »¹. Autrement dit, toute collecte de données, d'informations et de faits pour l'avancement du savoir peuvent être des activités de recherche, telles que l'explique d'ailleurs M. Le grain « *La recherche est un effort pour trouver quelque chose ou un effort de l'esprit vers la connaissance* » (1994 :945).

Dans ce sens, lire un contenu scientifique quelconque est une sorte de *recherche*, de même que chercher sur la toile ou suivre une émission télévisée

si la visée est de trouver des informations pour répondre à une question ou pour résoudre un problème.

En outre, la finalité de toute recherche est de permettre de comprendre le monde et de concevoir de nouvelles idées et leurs applications, d'en faire l'essai et de les prouver, comme l'explique D. Bruno en définissant la recherche : «*C'est un exercice systématique et méthodique portant sur l'étude d'un problème ou d'une question et mettant en cause des faits qui doivent être vérifiables en vue d'atteindre une fin : la résolution d'un problème ou la réponse à une question ou d'une hypothèse préalable, la recherche exige ipso facto un travail d'interprétation* » (1994 :85).

Donc, au sens de cet auteur, la recherche ouvre aussi une porte sur l'inconnu et amène des solutions à de nombreux problèmes dans le monde.

1.2. Définition de la recherche scientifique

De nombreux auteurs soulignent qu'il existe une panoplie de définitions de la recherche scientifique. Elles varient selon les domaines de recherche et la façon avec laquelle le chercheur conçoit la connaissance.

La recherche scientifique est définie comme un processus dynamique ou une démarche **systématique** d'acquisition de connaissances permettant ainsi d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises en s'appuyant sur l'investigation. La caractéristique principale de ce processus est sa systématisme et sa rigueur qui visent à répondre à une question ou à résoudre un problème, donc en établissant des faits et en augmentant la compréhension et la connaissance, comme l'illustre F.N. Kerlinger : «*La recherche scientifique est une investigation systématique, contrôlée, empirique et critique des propositions hypothétiques concernant les relations présumées entre les phénomènes de la nature* » (cité par P-R. Ngongo Disashi, 1999 :10).

Cette définition met l'accent sur le caractère rigoureux de la démarche scientifique. Appliqués aux contextes d'apprentissage, les contours de ce terme de rigueur sont bien délimités par la notion d'objectivité ; autrement dit, le chercheur n'est en mesure de n'étudier que des faits, à l'intérieur d'un canevas défini par la communauté scientifique. De ce fait, la science n'utilise pas le terme 'recherche' de la même manière et préfère limiter son utilisation à des secteurs bien définis.

Dans un sens restreint et spécialisé, la recherche désigne l'étude pour décrire le processus d'apprentissage. Elle se plie souvent à une planification qui prend en charge l'analyse de la documentation des recherches antérieures et qui détermine les questions qui doivent se voir apporter une réponse. La personne qui réalise une recherche scientifique peut déterminer une ou plusieurs visées : décrire un phénomène, l'expliquer, contrôler et prédire des faits, des phénomènes et des conduites.

2. Les postulats de base d'une recherche scientifique

- 2.1. ***Le déterminisme*** : la recherche vise à repérer les constantes qui déterminent la régularité des choses, elle s'appuie sur le principe de causalité.
- 2.2. ***L'empirisme*** : la recherche s'appuie sur le recueil des faits qui organisent un phénomène, ce qui permettra établir des modèles.
- 2.3. ***L'intégration théorique*** : elle vise à déterminer les lois qui gèrent le fonctionnement des choses. Une loi est réfutable jusqu'à preuve du contraire.
- 2.4. ***La dimension dynamique*** : elle s'appuie sur le principe de la perpétuelle évolution et la progression. Il n'y a jamais de résultats stables et définitifs, il y a toujours des perspectives de promotion.
- 2.5. ***La dimension publique*** : la science vise à rendre ses résultats publics.

- 2.6. ***Évolution paradigmatique*** : il s'agit d'un modèle, d'une loi dont le fonctionnement est attesté par science. L'objectif est de faire évoluer ses modèles en déterminant les causes et les conséquences.

3. Les trois niveaux de recherche

La recherche s'appuie essentiellement sur trois niveaux constitutifs :

3.1. *La description*

La description se donne pour objectif de caractériser la nature des phénomènes à étudier et de déterminer leurs points de partage. Elle peut être le centre d'une recherche : à titre d'exemple déterminer tous les aspects d'un processus ou d'une méthode d'apprentissage. Pour une recherche, la description peut occuper la première phase de l'analyse dans la mesure où elle se charge de présenter les résultats d'une observation ou d'une enquête exploratoire. À ce niveau de la recherche, la présence d'une méthode rigoureuse et d'hypothèses bien élaborées, s'avère crucial.

3.2. *La classification*

La classification permet de catégoriser, répartir, ordonner, afin de pouvoir établir des comparaisons ou des rapprochements. La matière analysée ou étudiée se trouve ordonnée, structurée, répartie en catégories et sous-catégories pour faciliter sa compréhension.

3.3. *L'explication / compréhension*

Comme son nom l'indique, ce niveau se présente comme une phase qui va apporter des réponses pertinentes à la question « *pourquoi ?* ». Autrement dit, il fournit des informations expliquant la genèse d'un phénomène et les causes qui ont fait qu'il soit arrivé à l'état actuel. Les explications doivent être en mesure de véhiculer des réponses clarifiant ainsi les relations entre des phénomènes et déterminant les conditions dans lesquelles certains phénomènes ou certains événements ont pu avoir lieu.

4. Objectifs de la recherche

La fonction principale de la recherche scientifique est de permettre au chercheur de mieux comprendre, de mieux expliquer et de mieux interpréter les

phénomènes du monde dans lequel il vit. En fait, c'est par le biais de ce processus scientifique qu'il sera en mesure :

- d'augmenter, d'enrichir et de préciser son Savoir,
- de fournir une description aussi objective et complète que possible du monde qui nous entoure.
- de procéder à une prise d'informations, à un recueil de données à la fois pertinentes, objectives et aussi complètes que possible.

5. Qu'est-ce qu'une recherche intéressante ?

La définition scientifique de la recherche stipule qu'elle ne doit pas seulement être de qualité, elle devrait aussi être intéressante. En d'autres termes, elle doit contribuer à la réalisation d'une étude *nouvelle*. Plus précisément, le chercheur doit être en mesure :

- de produire quelque chose qui est *nouveau* d'une manière ou d'une autre.
- d'apporter des réponses à de nouvelles questions ou à d'anciennes questions sans réponses appropriées,
- de répondre avec plus de pertinence à des questions traitées dans la littérature,
- de soutenir des réponses existant déjà dans la littérature par une nouvelle argumentation.
- d'appliquer une théorie traditionnelle à un type de cas contemporain.

A. Boaz et D. Ashby suggèrent que les «*conceptualisations de la qualité en recherche doivent être poussées au-delà de la seule qualité méthodologique et traiter du "caractère pertinent" de la recherche*» (2003 :12). Ces auteurs traitent des dimensions de la «pertinence», c'est-à-dire la «*pertinence des méthodes selon les objectifs de la recherche*» et «*la pertinence de la recherche en fonction de l'utilisation probable de ses constatations*».

Ayant centré ses travaux sur la recherche pour le développement, M. Yule affirme aussi que l'utilité, l'accessibilité et la qualité des résultats, selon les

besoins des utilisateurs dévoilent d'importants éléments de la qualité en recherche (2010 :1).

En outre, à travers une recherche intéressante le chercheur peut apporter :

- de la satisfaction personnelle,
- quelque chose qui « fait plaisir » à une certaine communauté
- des réponses à des questions qui sont importantes pour le développement d'un domaine scientifique,
- des réponses à des questions qui sont importantes pour l'amélioration d'un programme déjà établi,
- des réponses à des questions posées par la communauté scientifique.

Dans l'ensemble, on peut avancer que les définitions sont unanimes pour définir ce qu'est une bonne recherche en s'appuyant plutôt sur une interprétation globale des termes «*qualité*» et «*excellence*», employés de façon interchangeable.

6. Comment choisir un sujet de recherche ?

Choisir un sujet de recherche scientifique est une tâche primordiale, comme le souligne André Ouellet : « *tous les auteurs sont unanimes pour accorder au choix du sujet une importance primordiale. En recherche, le secret de la réussite réside fréquemment dans la sélection d'une bonne question, d'un bon sujet de recherche.* »² et sa réalisation exige un effort considérable. De ce fait, le chercheur peut s'inspirer de plusieurs facteurs pour identifier le sujet à étudier, à savoir :

- le contexte social (son vécu) et l'intérêt personnel,
- les exigences académiques,
- la fiabilité du sujet de recherche,
- l'originalité du sujet dans le domaine scientifique,
- le développement des recherches exploratoires.

Cependant, il est nécessaire de :

- choisir un sujet original et d'actualité
- choisir un sujet en relation avec l'expérience

- choisir un sujet qui intéresse non seulement le chercheur mais aussi les professionnels du domaine et les collègues,
- choisir un sujet réalisable, tout en prenant en considération les facteurs : temps de réalisation, disponibilité du corpus et le traitement des données.

Une fois le thème choisi, il faut encore se poser un certain nombre de questions afin de pouvoir délimiter le sujet.

7. Comment délimiter un sujet de recherche ?

Dans ce stade, le problème de la recherche étant bien déterminé, il est nécessaire de fixer les limites du sujet, tout en les justifiant.

Cette délimitation pourrait se faire en s'appuyant sur le questionnement Quintilien (QQQOCP) qui permet de poser des questions susceptibles de déterminer l'angle sous lequel le sujet va être traité :

Quoi ? Description de l'activité, de la tâche ou du problème:	
<i>Questions :</i> De Quoi s'agit-il ? Quel est l'état de la situation ? Quelles sont les caractéristiques ? Quelles sont les conséquences ? Quel est le risque ?	<i>Cible :</i> Actions, procédés, objet, méthode, opération...
Qui ? Description des exécutants, acteurs ou personnes concernées	
<i>Questions :</i> Qui est concerné ? Qui a le problème ? Qui est intéressé par le résultat ? Qui est concerné par la mise en œuvre ?	<i>Cible :</i> Responsable, victime, acteur..... Compétence, qualification ...
Où ? Description des lieux	
<i>Questions :</i> Où cela se produit-il et s'applique-t-il ? Où le problème apparaît-il ? Dans quel lieu ?	<i>Cible :</i> Lieux, local, distance, service ...
Quand ? Description des temps	
<i>Questions :</i> Depuis quand existe ce problème ? Quand cela apparaît-il ? Quand le problème a-t-il été découvert? Quelle est sa fréquence? Quand se produit le risque ?	<i>Cible :</i> Mois, jour, heure, Moments, périodicité, fréquence, prévisibilité Durée, délais, ...

Comment?	Description de la manière ou de la méthode
<p><u>Questions :</u> Comment se produit le problème ? De quelle manière ? Dans quelles conditions ou circonstances? Comment procède-t-on ? Avec quelles méthodes, quels moyens, ... ? Comment mettre en œuvre les moyens nécessaires? Avec quelles procédures ?</p>	<p><u>Cibles</u> Méthode, modes opératoires, Organisation, procédures, règlements,</p>
<p>Pourquoi? Cette question peut se poser à la suite des autres questions mais il convient aussi de la poser pour toutes les questions Quoi ? Qui ? Ou ? Quand ? Comment ? Pour mener une analyse critique, à chaque question se demander Pourquoi ?</p>	

Tableau établi par P. Fraisse / C. Clerget (2014)

En somme, la délimitation d'un sujet de recherche doit toucher, selon Omar Aktouf (1987 : 53-54) trois éléments primordiaux :

a. *le cadre de l'expérience :*

Il s'agit du champ théorique et temporel, le terrain de la recherche, exemple : le champ de la micro linguistique, la sociolinguistique ,

b. *les objectifs visés à atteindre :*

Dans certains cas, étudier des variables en termes d'objectifs, exemple : déterminer les causes qui peuvent contribuer à l'épanouissement de certaines langues au détriment des autres.

c. *l'apport de la recherche :*

L'utilité des résultats obtenus pour le développement du champ de recherche en question, exemple : trouver, à la lumière des résultats obtenus, les solutions qui permettent le bon apprentissage des langues étrangères.

De surcroît, avant de se lancer dans ce travail, il semble important, selon J. Berrebeh de vérifier :

- *la quantité* de travail à consacrer. (Livian, 2015 ; Berrebeh, 2013)
- *la faisabilité* de la recherche à entreprendre (prévoir les entraves matériels et logistiques qui pourraient freiner le travail du chercheur : disponibilité du corpus et des sources)
- *la question de recherche*, celle qui orientera la recherche et définira les objectifs à atteindre. (Livian, 2015 ; Berrebeh, 2013).

8. Principales étapes de la recherche

La recherche se présente sous forme d'étapes interreliées, homogènes et cohérentes où chacune d'elles est une suite logique de celle qui la précède et une anticipation de celle qui la suit. Le chercheur doit parcourir ces étapes s'il vise à réaliser un travail scientifique. Omar Aktouf (1987 :40) détermine trois types d'étapes dans la recherche :

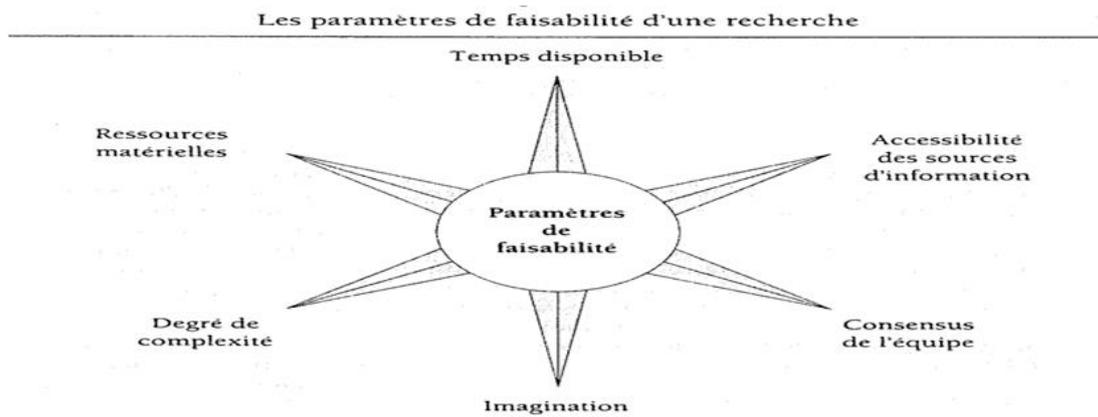
1. Les étapes initiales : les préambules de la recherche.
2. Les étapes intermédiaires : le déroulement de la recherche.
3. Les étapes finales : les travaux sur les fruits de la recherche

8.1. Question de départ

La question de départ est une interrogation précise qui constitue un point de départ pour le chercheur, et de retour (après un certain périple) à ce même point. Elle aide à délimiter l'axe de la recherche. Elle se trouve présente, dans toute recherche bien menée, avant la phase de problématisation d'un sujet, sous forme d'une interrogation ou d'une méconnaissance suffisamment importante : issue soit d'un constat, soit d'une réflexion, soit de résultats de recherches antérieures.

Elle se donne pour objectif de délimiter l'étendue de la recherche pour éviter au chercheur le gaspillage de temps et d'énergie, comme l'explicitent d'ailleurs Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt dans ce qui suit « [...] énoncer son projet de recherche sous la forme d'une question de départ « par laquelle le chercheur tente d'exprimer le plus exactement possible ce qu'il cherche à savoir, à élucider, à mieux comprendre (1995 :12).

De ce fait, pour constituer une question utile à son étude, le chercheur doit respecter trois critères lors de son élaboration : **la clarté** (précise, concise, compréhensible), la **faisabilité** (réalisable) et **la pertinence** (n'est pas métaphysique ni moralisatrice).



Paramètre de la caractéristique : faisabilité (SMAIL Idir, 2018 : 10)

8.2. La phase exploratoire

L'exploration est un processus scientifique essentiel, voire indispensable aux scientifiques. Elle est considérée comme une phase préalable à la recherche, au cours de laquelle le chercheur met à jour un minimum de savoirs, clarifie un problème plus ou moins défini initialement et détermine de nouvelles pistes de recherche, avant d'entamer une étude de plus grande envergure. Cette étape consiste donc à la recherche de données et d'informations, sur un terrain d'étude donné, pour l'élaboration de savoirs nouveaux, voire inattendus, sources d'avancées.

La mission principale de cette phase est la production de savoirs sur des phénomènes inconnus, afin de pouvoir circonscrire un objet de recherche et en conséquence choisir des théories ou opter pour une méthodologie propice à l'objet de recherche : « *L'exploration permet ainsi une émergence ou une mobilisation de théories qui vont conduire à la formulation de questions de recherche, de porter un regard différent, qui pourrait conduire à de nouvelles découvertes; de même, concernant un contexte déjà largement étudié qui aurait évolué.* » (V.Voisin, 2017 :30).

Donc, cette étape d'exploration est perçue comme la phase adéquate pour l'émergence et la mobilisation des théories qui vont contribuer à la formulation de la question de la recherche.

Comme le souligne d'ailleurs R-A. Stebbins, « *le développement des théories aurait lieu au cours de la première phase, celle d'exploration. Ensuite, la continuité de la recherche correspondrait à la mise en œuvre d'une méthodologie rigoureuse, scientifiquement acceptable par les pairs* » (in V. Voisin, 2017 :30).

De ce fait, pour acquérir des connaissances dans ce domaine, il est nécessaire de faire appel à *la lecture scientifique et aux entretiens exploratoires*.

8.2.1. La lecture

Cette phase de lecture préparatoire est généralement placée sous la rubrique « *État de l'art* » et sert à se renseigner sur les travaux spécifiques déjà réalisés sur le sujet que le chercheur veut traiter. Pour cette phase, le chercheur va recueillir des informations, lire les ouvrages et les articles sur la question, pour qu'il puisse être en mesure de sélectionner très soigneusement et de façon synthétique ce qui a été fait de plus pertinent et de plus récent sur le sujet afin d'en retirer un maximum de bénéfice.

Ainsi, le bon déroulement de cette phase implique le respect de certains critères :

- a. Déterminer le lien des articles choisis avec la question de départ
- b. Organiser le programme de lecture par salves successives
- c. Indiquer avec précision la nature de la recherche, l'auteur, la date, l'université ou l'école, le lieu, les hypothèses de départ.
- d. Identifier les éléments d'analyse, la méthodologie suivie, les résultats obtenus et leur interprétation
- e. Déterminer l'apport et les retombées de chaque recherche (prévues et réelles).

Cette étape est très importante dans la mesure où elle permet de s'inspirer d'approches et de méthodologies diverses appliquées à un même problème et d'en retirer les réflexions les plus intéressantes pour une meilleure orientation de son travail. Finalement, au terme de cette étape le chercheur aura une idée détaillée sur le plus essentiel et le plus intéressant de ce qui a été déjà fait, en théorie et en analyse, sur le même sujet ou sur des sujets similaires.

8.2.2. Entretiens exploratoires

S'informer sur certains sujets ne s'acquiert forcément pas à travers les livres et les articles, mais nécessite une observation sur le terrain et des entretiens exploratoires : récolter des avis d'autres chercheurs et des enseignants qui sont directement en prise avec le sujet qui intéresse le chercheur. Le but est d'apporter plus d'informations sur le phénomène étudié auxquelles le chercheur n'aurait pas pensé spontanément lui-même, et de compléter ainsi les étapes de travail mises en évidence par ses lectures (préciser la question de départ et la reformuler, faire "l'état de l'art" sur le thème considéré).

a. Attitude à adopter au cours d'un entretien

Pour que les effets escomptés des entretiens exploratoires soient réalisables, le chercheur doit prendre en considération un bon nombre de points :

- Établir un entretien semi-directif (méthode de Carl Roger),
- Poser peu de questions
- Préparer les circonstances et le contexte adéquats pour le bon déroulement de l'entretien.
- Procéder à l'enregistrement des entretiens.
- Adopter une démarche ouverte et flexible lors des entretiens
- Éviter de s'impliquer soi-même.
- Établir les entretiens avec les spécialistes du domaine, les témoins privilégiés et le public concerné par la recherche.

b. Exploitation de l'entretien exploratoire

Le bon déroulement de ces entretiens permet une double exploitation :

- D'une part, avoir une source d'informations et d'inspiration, qui permettra au chercheur de situer son apport personnel avec plus de précision.

- Et d'autre part, permettre l'émergence d'une réalité plus profonde qui n'était pas explicitement perceptible auparavant. De ce fait, en prenant ces résultats pour appui, le chercheur sera en mesure de vérifier si la question de départ est toujours conforme au sens de la recherche et, le cas échéant, il pourrait la reformuler en se référant aux informations découlant de ce travail exploratoire.

8.3. La problématique

Avant de procéder au choix de la technique d'enquête et à la formulation des hypothèses, le chercheur doit concevoir en amont un « *problème* » à élucider, à étudier lors de sa recherche. Cette étape est nécessaire pour le processus de recherche. Le chercheur élabore sa problématique après avoir « *déterminé ce qui fait problème* ».

a- Définition (s)

Selon R. Quivy et L-V. Campenhoudt, la problématique est « *l'approche théorique que l'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ* » (2017 : 105). De même, pour J. Berrebeh, « *la problématique, c'est le fil conducteur de l'argumentation qui permet d'induire chez le correcteur (ou l'auditeur), le sentiment d'une logique argumentative convaincante dans un champ de réflexion déterminer et clairement délimité* » (2013 :4). Elle nécessite un effort de construction, d'agitation d'idées, de pensées, de théories sur ce qui fait problème dans un sujet.

À ce stade, tout chercheur doit s'interroger : « *En quoi a-t-on besoin d'effectuer cette recherche et vais-je apporter des éléments nouveaux à la science et à la pratiques ?* ». En fait, cette étape exige de l'audace, de la créativité, de l'ingéniosité pour fournir des éléments justifiant la mise en œuvre de cette recherche et aide à déterminer en quoi consiste le problème auquel le chercheur s'attaque.

b. Construction de la problématique

Une problématique de recherche est constituée d'un ensemble de conceptions théoriques, de lectures, de questions, de confrontations de résultats, d'hypothèses et de références qui aident à clarifier et à éclaircir un problème de recherche. À partir de l'ensemble de questions auquel le chercheur se trouve confronté, il convient de formuler une problématique en termes de questions - pertinentes et de prescriptions implicites. Il s'agit de :

- déterminer ce qui cause l'insatisfaction, le malaise, le problème.
- formuler un énoncé affirmatif qui explique la mise en place de cette recherche.
- élaborer une argumentation explicitant la nécessité et la pertinence de cette exploration empirique et ses retombées sur l'avancement scientifique.

Les auteurs proposent une méthode en trois temps pour la conception d'une problématique.

c. Trois temps d'une problématique

- **Dans un premier temps, faire le point :** cela signifie qu'il s'agit de dresser l'inventaire des problématiques éventuelles et de les comparer (déterminer les liens ou les oppositions) en fonction des résultats de l'exploration. Ensuite en s'appuyant sur des paramètres clés tels que la faisabilité et les modes d'explication. Il faut mettre en exergue les perspectives théoriques, implicites ou explicites, propres à chacune d'elles.
- **Dans un second temps, proposer une problématique ou un cadre théorique :** suite à l'inventaire déjà établi, le chercheur est en mesure en ce moment de choisir son cadre théorique, soit en s'adaptant à celui proposé par des auteurs lus, soit en suggérant un nouveau. Ce qui importe dans tout les cas est qu'il soit en adéquation avec la question de départ et avec les enseignements collectés lors des entretiens exploratoires.

Au terme de ce niveau, considéré comme décisif, découlent deux finalités : permettre au chercheur de reformuler la question de départ d'une manière définitive avec plus de précision et concision, et d'autre part identifier le cadre théorique en fonction de l'objet d'étude afin de mettre avant des hypothèses.

- **Dans un dernier temps**, expliciter sa propre problématique et son cadre théorique : au niveau de cette étape, le chercheur présente sa problématique et son cadre théorique après être reformulés. Dans ce cas le chercheur pourra construire son modèle d'analyse.

En résumé, trois étapes : formulation de la question de départ, exploration et enfin explicitation de la problématique, constituent un système harmonieux, apte pour la concrétisation d'un projet de recherche.

8.4. La construction du modèle d'analyse

Cette étape vient après la construction finale de la problématique pour permettre au chercheur de réaliser le travail élucidé. Elle en est donc indépendante. Cependant, il est plus logique de travailler à l'élaboration de cette étape en liaison et en complémentarité avec la précédente : elles doivent être presque concomitantes.

Le modèle d'analyse ou le cadre d'analyse se définit comme : « *un ensemble de concepts et d'hypothèses qui s'articulent entre eux pour former un cadre cohérent* » (R. Quivy et L-V. Campenhoudt , 2017 :153).

La conceptualisation se présente comme une construction abstraite mise en œuvre pour étudier le réel. Cependant, son application ne permet pas de rendre compte de toute la réalité dans la mesure où elle s'intéresse uniquement aux concepts et hypothèses majeurs (du point de vue du chercheur). Il s'agit d'une « *conception-sélection où la construction consiste à identifier le concept, désigner les dimensions qui le constituent et enfin préciser les indicateurs de mesure de ces dimensions* » (M. Fauvel, 2002 :4).

a. Principes d'élaboration du modèle d'analyse

L'élaboration de ce cadre se réalise de deux manières : en commençant par les hypothèses pour arriver aux concepts ou inversement (partir de concepts pour arriver aux hypothèses). Les chercheurs, en procédant à la construction des concepts passent à la définition. Ils ont déterminé deux types de concepts :

- Les concepts opératoires isolés, généralement déterminés empiriquement à l'issue d'une observation directe.
- Les concepts systémiques, identifiés à travers un raisonnement abstrait qui se trouve généralement en rupture avec les préjugés.

Cette étape de conceptualisation s'apparente à celle de l'élaboration d'hypothèses.

b. Les hypothèses

L'hypothèse se définit comme une proposition admise provisoirement avant qu'elle soit confirmée, infirmée ou nuancée par la confrontation des faits. Pour O. Aktouf l'hypothèse est « *en quelque sorte une base avancée de ce que l'on cherche à prouver. C'est la formulation pro forma de conclusions que l'on compte tirer et que l'on va s'efforcer de justifier et de démontrer méthodiquement et systématiquement* » (1987 :58). Elle remplit trois fonctions principales :

- Établir des liens entre des faits, des variables et des concepts pour parvenir à mettre en place une règle applicable à de nombreuses situations données.
- Orienter le choix des faits à observer, des données à collecter afin de pouvoir répondre aux questions centrales posées lors de la recherche.
- Fournir des renseignements précis quant au terrain de la recherche, ce qui permettra de choisir au final la méthode appropriée, les techniques pour confirmer ou infirmer les relations énoncées.

Reste à savoir ce qu'est une hypothèse correcte et acceptable dans la recherche scientifique.

c. Formulation des hypothèses

Les paramètres à prendre en considération en formulant des hypothèses :

- L'énoncé de relations : une relation entre deux variables, deux phénomènes, deux concepts ou plus. Une relation causale ou d'association.
- Il faut qu'elle soit liée à une théorie, une conception précédemment citée.
- La nature de la relation est déterminée par des termes tels que : moins que, plus grand que, différent de, positif, négatif, etc.
- Il faut qu'elle soit vérifiable : le principe d'une hypothèse est qu'elle soit en mesure d'être vérifiée en possédant des variables observables, mesurables dans la réalité et contestables.
- S'il y en a plusieurs, il faut qu'elles restent en nombre limité
- La plausibilité : elle doit être pertinente pour le phénomène à étudier.

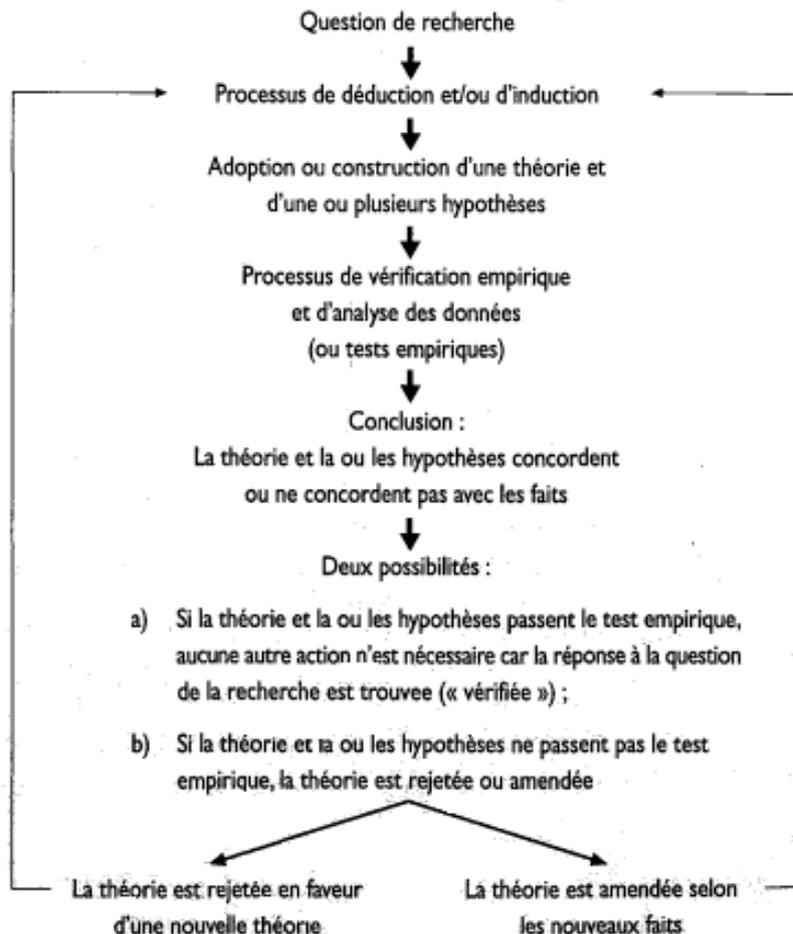
d. Typologie de la démarche : inductive, déductive et hypothético-déductive

Il existe trois démarches majeures pour le chercheur : inductive, déductive et hypothético-déductive.

- *La démarche inductive* : est une méthode scientifique qui part du terrain (observations limitées) qui permet d'élaborer des concepts opératoires isolés et s'appuie sur une logique analytique et inductive pour parvenir jusqu'aux concepts et à l'idée qui fonde l'hypothèse. François Dépelteau, définit ainsi l'induction : « *Il s'agit de procéder à des observations particulières de la réalité étudiée, de regarder, de chercher à tout voir si possible, à tout entendre, à tout sentir, etc., puis d'en induire des énoncés généraux (des concepts, des hypothèses, des théories, des lois...) qui rendent compte de la réalité* » (2000 :21).
- *La méthode déductive* : Contrairement à la première, elle se base sur des travaux de recherche et des théories préexistants pour formuler (une) ou

des hypothèses qu'on tente de confirmer ou d'infirmar sur le terrain. Madeleine Grawitz définit la démarche déductive comme moyen de démonstration, partant « *de prémisses supposées assurées, d'où les conséquences déduites tirent leur certitude* » (1990 :21).

- *Démarche hypothético-déductive* : cette démarche classique se trouve utilisée dans beaucoup de travaux scientifiques qui organisent une confrontation à la réalité. Il s'agit de poser des hypothèses afin d'en déduire des conséquences observables futures (prédiction), mais également passées (rétroaction), permettant d'en déterminer la validité. Cette démarche propose un processus capable de guider la recherche scientifique qui contient théorie et pratique car « *elle s'en remet au verdict des faits. Ces derniers viendront corroborer ou invalider l'hypothèse* »³.



Démarche hypothético-déductive

8.5. L'observation

L'observation se définit comme étant le lieu ou le contexte institutionnel dans lequel se confronte le modèle d'analyse à des données observables. Au cours de ce processus, de nombreuses informations (réponses à des questionnaires, données statistiques, observations, documents, etc.) sont rassemblées afin d'être exploitées dans une étape ultérieure. Selon Aline Scouarnec (2004 :26), on peut considérer l'observation de différentes manières :

- Une méthode clinique : il s'agit d'une observation qui s'appuie sur des tests.
- S'oppose à l'expérimentation : il s'agit d'une observation qui vise l'élaboration d'une hypothèse
- Une technique : il s'agit d'une observation qui est utilisée comme outil de collecte des données.
- Un résultat : il s'agit d'une observation dont l'interprétation des constats conduit à la réalisation d'une recherche.

La mise en œuvre de cette étape d'observation nous conduit à répondre à trois questions principales :

a- Observer quoi ? : la réponse consiste à définir des données pertinentes

Il faut d'abord commencer par déterminer un objet d'étude, puis après quelques séquences d'observations globales, non focalisées, arriver à identifier la nature du phénomène observé et les interrogations qu'on se pose. Il s'agit d'accéder à toutes les données pertinentes, c'est-à-dire, celles qui sont identifiées par les indicateurs des variables et qui contribuent efficacement à la vérification des hypothèses.

b- Observer qui ? : à ce stade il est conseillé de circonscrire de manière opérationnelle le champ d'analyse d'un point de vue spatial, temporel et social. C'est-à-dire le contexte dans lequel l'étude se déroulera et les conditions de sa réalisation : le délai, le mode de sélection adaptée. Selon le cas, il s'agira d'étudier soit la totalité de la communauté

considérée, soit seulement un échantillon représentatif ou caractéristique de cette communauté.

c- Comment observer ? il s'agit de choisir les instruments d'observation et de collecte de données. L'observation est considérée comme un moyen d'accès au terrain, à l'information et se distingue aussi d'autres formes de recueil d'informations.

Pour M. Grawitz, « *l'observation sur le terrain pose un grand nombre de problèmes en fonction de l'objectif que l'on vise et de la situation devant laquelle on se trouve. La taille du groupement, la complexité des interactions, la précision des objectifs, impliquent le choix de techniques adaptées* » (1993 :53). Il est nécessaire donc de concevoir (produire) les outils efficaces pour recueillir les données ou pour collecter des informations sur les variables déterminés.

Cependant, le mode de recueil des données est différent quand il s'agit d'une observation directe ou indirecte, parce que :

- dans le cas d'une observation directe, c'est le chercheur qui se charge lui-même du recueil des données, sans impliquer pour autant les sujets concernés. Il se contente de son observation.
- dans le cas d'une observation indirecte, le chercheur passe par les sujets pour qu'il puisse obtenir les informations escomptées. Le sujet occupe un rôle pivot dans la phase du recueil des données. De ce fait, il revient au chercheur de choisir entre le questionnaire ou l'entretien, comme outils d'observation.

d- Comment concevoir un instrument d'analyse ?

Enfin, pour établir son observation le chercheur doit passer par trois étapes :

- envisager un instrument utile qui sera capable de rassembler des informations fiables pour la vérification des hypothèses : formuler des questions précises, concises et correspondant à chacun des indicateurs déterminés précédemment (questionnaire d'enquête, grille d'observation).

- tester l'instrument utilisé avant de passer à son application systématique. Il faut qu'il soit en adéquation avec la tâche à accomplir en véhiculant des informations précises.
- collecter les données pertinentes qui permettront de clarifier le phénomène étudié, de vérifier les hypothèses.

e- Principaux instruments de recueil de données

C'est en fonction des objectifs visés par la recherche, les hypothèses élaborées et les données pertinentes à définir, que s'effectue le choix de la méthode de recueil des données.

En outre, il faut prendre en considération le modèle d'analyse et le champ d'observation. De plus, veiller sur à la bonne exécution de la méthode choisie. Voici brièvement les différentes techniques de recueil de données :

- **Le questionnaire :** Document comportant un ensemble de questions écrites élaborées en fonction d'un sujet particulier et s'appuyant sur des règles précises de préparation, de formulation et de passation. Il existe une grande variété de questionnaires qui se classent selon le but visé : d'opinions, d'intérêts, de connaissances, de motivation. Contrairement à l'entretien et à l'observation qui sont des instruments individuels ou collectifs, le questionnaire est uniquement collectif.
- **L'entretien :** Il consiste à recueillir de l'information de vive voix auprès des enquêtés qui témoignent de leurs attitudes, leurs comportements, leurs représentations ou des faits qu'ils ont observés. Ce mode de collecte de données se prépare avant sa mise en œuvre et peut être réalisé en personne ou par téléphone. Le chercheur prépare son entretien en formulant des questions qui vont l'orienter dans sa collecte et en sélectionnant des enquêtés qui possèdent des informations sur son objet de recherche. A. Anger indique que « *le chercheur interroge telle personne parce que cette personne possède telle caractéristique, parce*

qu'elle appartient à telle couche sociale, parce qu'elle a connue tel type d'expérience » (1997).

- **L'observation directe** : Elle consiste, pour l'enquêteur, à faire partie du milieu naturel de son sujet d'étude lors de l'observation, tout en évitant d'y participer ou d'intervenir dans les événements observés. Mais il est toléré d'interagir avec la ou les personnes observées pour leur poser des questions. Ce mode de collecte permet de recueillir des données verbales et surtout non verbales.
- **Le recueil des données existantes : données secondaires et données documentaires** : C'est rassembler des documents en vue de les étudier tels qu'ils sont ou pour servir à l'étude d'un objet intéressant. Elles permettent de mettre en lumière des phénomènes que l'enquêteur ne parvient pas à recueillir à leur propos, d'une manière directe où dans le cas où les données recueillies sont insuffisantes. Par exemple étudier : les phénomènes macrosociaux, démographiques, les idéologies et le développement historique des phénomènes sociaux. Il faut souligner que ce modèle de recueil des données s'avère très utile dans la mesure où il permet un gain du temps, d'argent et, en conséquence, dévoile l'utilité des matériaux documentaires dans le domaine de la recherche où les outils technologiques règnent.

Au final, il faut souligner que rien n'empêche un chercheur de rassembler des données en utilisant plus d'un instrument de collecte. Au contraire une telle pratique lui permet de mieux valider ses données. En effet, si deux sources d'informations révèlent les mêmes faits, le chercheur sera convaincu de la validité des informations ainsi recueillies.

8.6. Analyse des données collectées

Au niveau de cette étape, il est temps de traiter l'information issue de l'observation pour qu'elle soit en mesure d'être présentée, ce qui permettra par la suite de comparer les résultats de l'observation à ceux escomptés par l'hypothèse.

En second lieu, il s'agit de justifier l'émergence de certains faits imprévus, de reformuler ou ajuster les hypothèses, pour que l'aboutissement aux conclusions soit le moment où le chercheur pourrait exprimer ses perspectives d'analyse.

En effet, dans le cadre d'une recherche quantitative le chercheur recourt aux trois opérations de l'analyse des informations et qui se présentent ainsi :

- a- **Décrire les données et les agréger (si nécessaire) :** cette opération consiste à mettre en avant, lors de la description les caractéristiques des variables présentes dans les données à analyser , et à les présenter d'une manière (agrégée si nécessaire) qui s'apparente à la distribution des variables indiquées dans les hypothèses (procéder à une répartition en sous-groupe ou les décrire en fonction de nouvelles données pertinentes). Au terme de cette phase le chercheur aura un inventaire de données manifestant des variables bien mises en exergue.
- b- **Analyse des relations entre les variables :** cette étape se donne pour objectif de mettre en lumière, en s'appuyant sur les hypothèses, les relations pouvant exister entre les variables des données observées. De ce fait, au cours de cette de phase, le chercheur est appelé à manifester avec rigueur, et comme prévu dans les hypothèses, toute relation de dépendance, d'indépendance ou de cohérence observée entre les variables. Et pour marquer la rigueur des hypothèses proposées, il faut passer par les hypothèses complémentaires qui confirment la fiabilité des relations prévues par les hypothèses.
- c- **Comparaison des résultats observés avec ceux attendus et interprétation des écarts :** la visée principale de cette étape est de confronter les relations déterminées lors de l'observation avec celles prévues dans les hypothèses. Il s'agit ainsi de mesurer les écarts entre ces relations étudiées et de les interpréter dans un second temps. Au terme de cette étape, le chercheur devra déterminer avec précision la nature de ces relations afin de pouvoir confirmer ou infirmer ses hypothèses.

En revanche, il est à souligner que, cas échéant, le chercheur est appelé à présenter des explications en ce qui concerne les écarts qui ne riment pas avec les hypothèses prévues, ou à prendre l'initiative d'élaborer de nouvelles hypothèses pour en tirer des conclusions pertinentes.

8.7. Les conclusions

La conclusion est la partie charnière qui se charge de présenter, aux lecteurs potentiels, un panorama de la recherche menée, sans qu'il soit obligé de lire la totalité du travail. De ce fait, il est nécessaire de présenter les informations utiles et, par voie de conséquence, la conclusion doit s'articuler sur trois niveaux :

a- Rappel des grandes lignes de la démarche

- Rappeler la question de départ dans sa dernière formulation.
- Présenter les caractéristiques principales du modèle d'analyse,
- Présenter le champ d'observation, les méthodes appliquées et les observations effectuées,
- Présenter les résultats de la comparaison et les résultats obtenus, plus un rappel comprenant les explications des écarts constatés.

b- Présentation des nouveaux apports de la recherche : il s'agit de présenter avec détails les nouvelles connaissances scientifiques découlant de cette recherche, celles en relation avec l'objet d'étude et leurs bases théoriques.

c- Perspectives de recherche à développer : puisque le chercheur s'attend toujours à des résultats plus clairs et plus pratiques de ce fait il ouvre la perspective aux pistes d'action proposées en fonction des analyses.

Semestre 2

Chapitre II : Techniques de recherche

Objectifs : À l'issue de ce chapitre, l'apprenant sera capable de :

- faire la distinction entre méthode, technique et approche.
- saisir les différentes méthodes de recueils et d'analyse de données utilisées en sciences humaines.
- les identifier dans le cadre de la recherche.
- les mettre en œuvre dans le contexte de la recherche
- saisir les trois démarches : déductive, inductive et hypothético-déductive.

1. Introduction

Faire de la recherche, c'est produire des connaissances « *scientifiques* », ce qui implique de déployer un effort analytique, rigoureux, et systématique ayant pour fonction d'étudier et tester la validité d'une idée, d'un fait ou d'un ensemble de faits à l'aide d'outils et de techniques spécifiques.

Mais dire cela, suppose une vraie maîtrise :

- d'activités méthodiques, rigoureuses et vérifiables, et soumises à la légitimation de la communauté scientifique,
- des plus importantes théories explicatives propres au champ en question,
- d'un certain nombre d'outils propres à recueillir de façon rigoureuse les données à étudier,
- d'instruments de vérification et de collecte de données non directement observables,
- de certains outils de traitement et d'analyses de données aussi bien qualitatives que quantitatives...

De ce fait, le chercheur est appelé à établir un travail dont l'aboutissement doit être marquant non seulement par sa rigueur mais aussi par son originalité afin qu'il soit admis par la communauté scientifique. L'outil dont le chercheur se sert pour remplir cette condition fondamentale est précisément *la méthode* comme le souligne O. Aktouf : « *Toute discipline qui se veut autonome doit obligatoirement se définir un objet (quel est l'objet spécifique qu'elle étudie et*

dont elle rend compte) et une méthode (comment elle procède pour étudier cet objet) » (1987 :26).

Cependant, il existe une panoplie d'emplois de ce terme qui consiste à le considérer comme synonyme d'approche, de technique voire même de méthodologie. Et en vue de dissiper ce flou définitionnel, il semble important dans un premier temps d'apporter des éclaircissements en ce qui concerne le sens adéquat de ces termes pour distinguer la contribution de chacun au travail de recherche (Pinto et Grawitz, 1969).

a- La méthode

Étymologiquement, elle signifie un chemin, une voie, un cheminement à suivre pour parvenir à un but, un objectif, une destination.

Dans une perspective didactique, c'est l'ensemble de règles et de pratiques mises en œuvre pour atteindre des objectifs et pour réaliser une recherche scientifique irréfutable.

Selon Maurice Angers, la méthode est définie comme « *l'ensemble des procédures, des démarches précises adoptées pour en arriver à un résultat* » (1996 :21). De même, pour Paul Rousselot elle est « *le chemin le plus droit et le plus sûr pour arriver à découvrir la vérité ou à la communiquer lorsqu'elle est découverte* ».

Dans un sens plus large, la méthode consiste à « *confronter des idées, issues à la fois de l'expérience et de l'imagination, aux données concrètes, dérivées de l'observation, en vue de confirmer, de nuancer ou de rejeter ces idées de départ* » (Benoit Gauthier, 2009 :21). Cela veut dire qu'il s'agit d'un ensemble de procédures adoptées par le chercheur en préparant, structurant et réalisant sa recherche. Il existe plusieurs types de méthodes qui servent à résoudre un problème déterminé, nous citons : les méthodes déductive, inductive, analytique, expérimentale, statistique,...

b- La technique

Elle désigne un outil, un moyen, un instrument utilisé pour atteindre un résultat partiel, à un stade précis de la recherche. Le chercheur recourt à ce moyen pour couvrir des étapes d'opérations limitées, pour déployer une méthode de façon à la rendre plus efficace dans sa recherche. Les techniques sont donc des outils momentanés, coordonnés au moyen desquels on met en œuvre une méthode : sondage, interview, questionnaire, observation,...

c- L'approche

L'approche est la manière avec laquelle le chercheur aborde sa recherche, c'est-à-dire la conception ou la vision théorique qu'il adopte pour sa recherche : *« l'approche est à considérer comme une démarche intellectuelle qui n'implique ni étapes, ni cheminement systématique, ni rigueur particulière. C'est à peu près un état d'esprit, une sorte de disposition générale qui situe l'arrière-fond philosophique ou métathéorique du chercheur ou de la recherche »* (O. Aktouf, 1987 :27).

d- La méthodologie

Elle peut se définir comme étant l'étude des méthodes et des démarches d'un domaine particulier, pour faire une recherche scientifique. C'est la science qui se charge d'explicitement l'utilisation des méthodes et des techniques comme il se doit, c'est-à-dire d'apprendre la façon dont la recherche doit être effectuée le plus rigoureusement possible. Le chercheur justifie l'utilisation de telle méthode ou telle technique et non d'autres, afin de s'assurer qu'elles sont aptes à rendre compte du sujet étudié et à mener le chercheur vers des conclusions valides, fiables et crédibles. Il revient à la méthode et à la méthodologie de déterminer la qualité d'un travail scientifique.

Il importe de souligner, en conclusion que la recherche en science sociale prend appui sur la méthodologie suivie et l'addition de techniques, pour parvenir à une rigueur explicite, absolue et systématique dans la quête et le traitement des informations recueillies.

En revanche les techniques d'investigation varient d'une recherche à l'autre selon l'objectif visé. De ce fait, dans ce qui suit nous allons présenter un contenu qui permettra à l'apprenant d'acquérir un savoir théorique sur les différentes techniques utilisées dans les sciences humaines : Phase abordant les outils opératoires mis en jeu dans le travail de recherche.

Nous retiendrons six grands types de méthodes et techniques de recueil ou d'analyse des informations : l'entretien de groupe, l'enquête par questionnaire, l'observation en situation (collecte des données), "analyse de contenu" et analyse de statistique (collecte et analyse).

2. Technique 1 : L'enquête par questionnaire

Il ne devra jamais se présenter comme une simple liste de questions ou interrogatoire écrit que n'importe qui serait en mesure de le réaliser en portant sur n'importe quel sujet à condition que les questions soient claires (dans le sens communément connu).

Le questionnaire est un genre de test écrit, composé d'un certain nombre de questions, proposées à ensemble plus ou moins élevé d'individus, et qui vise à déceler des opinions, des attitudes, ... afin de comprendre et expliquer des faits : « *Le questionnaire est un outil qui permet de prélever des réponses de manière systématique* » (Anger, 1996 :16). C'est la technique la plus répandue après *l'interview* et qui se différencie du *sondage d'opinion* par son objectif visant la vérification d'hypothèses.

En effet, établir un questionnaire fiable implique la prise en considération de plusieurs éléments portant sur l'élaboration des questions qui doivent obéir à des règles rigoureuses afin d'obtenir les données escomptées en termes de fiabilité et d'exploitation. Dans la plupart des cas, les enquêtés ignorent eux-mêmes ce que le chercheur vise à vérifier ; de ce fait il sera obligé de passer par l'interprétation, la confrontation, le rapprochement et le croisement pour déceler des points de vue, des attitudes, des justificatifs, etc. Il y a deux façons d'administrer un questionnaire :

➤ Le chercheur peut rassembler les enquêtés et leur administrer lui-même le questionnaire. Il pourrait leur expliquer la question si l'enquêté ne la comprenait pas. De même, l'enquêteur peut poser des questions plus délicates. Exemple : étudier les élèves d'une classe. Il s'agit d'un **questionnaire d'administration directe**. Ce genre de questionnaire présente de nombreuses caractéristiques :

- ✓ Temps de réponse court ;
- ✓ Préservation de l'anonymat, ce qui permet de connaître la population (pratiques, comportements, attitudes) ;
- ✓ Quantification d'une panoplie de données et analyse par croisement, recoupement ou corrélation ;
- ✓ Clarté des questions, vu la disponibilité du chercheur
- ✓ Taux élevé des participants ce qui permet d'étudier un phénomène social à travers un cas de représentativité.

Comme toute technique d'investigation, ce genre de questionnaire représente certaines limites et inconvénients qui se traduisent en termes d'exigence de ressources financières (*difficultés logistiques*) et *fragilité de la fiabilité de la technique (réponses superficielles, descriptions)*.

➤ Le second type de questionnaire est **d'administration indirecte** où l'enquêteur se chargera de remplir le document pour l'enquêté en s'appuyant sur des données collectées. Cet instrument permet de recueillir une plus grande quantité d'informations. Il se caractérise par :

- ✓ la quantité d'informations recueillies : il peut être envoyé à un très grand nombre de sujets sur un vaste territoire,
- ✓ l'anonymat préservé d'où un risque diminué de biais,
- ✓ le recueil rapide de l'information requise (information factuelle).

En revanche, ce genre de questionnaire pourrait être confronté à un certain nombre d'entraves à savoir :

- Faiblesse du taux de réponse : ce qui sèmera le doute sur la représentativité du groupe des répondants.
- Impossible de vérifier si le répondant est la personne concernée par le questionnaire.
- Indisponibilité du chercheur pour clarifier les questions,
- Temps de réponse long

2.1. Les caractéristiques d'un questionnaire

Tout questionnaire est construit et conçu en fonction, d'une part, *des objectifs de la recherche* qui déterminent la visée du questionnaire et le distingue des autres techniques. Et d'autre part, *des éléments contenus dans les hypothèses retenues* que le questionnaire doit interroger à travers ses questionnements afin d'appréhender les caractéristiques et les attitudes d'un individu et, par la suite, d'un groupe.

2.2. La construction proprement dite

Pour mener à bien l'élaboration d'un questionnaire et s'assurer de sa cohérence, de sa clarté, il faut s'assurer des éléments suivants :

- **l'univocité des questions** : la question posée doit avoir un seul sens et une seule interprétation (emploi d'une terminologie simple et précise).
- **la concision de la formulation** : élaborer les questions d'une manière brève.
- **La neutralité dans la construction** : il ne faut pas intégrer dans les questions des éléments qui influent sur la réponse.
- **La conformité de la question** : il ne faut pas poser des questions qui ne sont pas conformes aux contextes culturels, idéologiques, et qui induisent au conflit.
- **Le nombre réduit des questions** : le questionnaire ne doit pas contenir beaucoup de questions (entraîne de la lassitude) ni qu'il trop réduit (accusé de légèreté). Son élaboration dépend en grande partie des objectifs et du type de population à étudier.

- **L'organisation progressive** : l'élaboration du questionnaire doit suivre un certain enchaînement qui part du général au particulier, du plus simple ou plus complexe. Chacun des blocs du questionnaire doit correspondre à un thème précis et avoir un le même nombre proportion de questions posées (fermées et ouvertes).

2.3. La structure d'un questionnaire

Le questionnaire commence toujours par un bref aperçu portant sur l'enquête et ses objectifs afin que le répondant ait une idée aussi bien sur l'enquête que sur sa place dans cette étude, pour répondre de son mieux. La présentation d'un questionnaire est un aspect fondamental, de ce fait il est recommandé de :

- Mentionner des identificateurs : des informations multiples permettant d'identifier et localiser les répondants.
- Formuler des questions en relation avec le thème de recherche : ce sont les questions relatives au sujet de la recherche.
- Commencer par les questions de fait, ensuite de fond (les plus brèves et les plus fermés placées en premier).
- Respecter les espacements, les alignements et la clarté dans la mise en page.
- Laisser suffisamment de place au niveau des questions ouvertes pour permettre aux loquaces de s'exprimer.
- Ne pas conserver la même forme de question pour ne pas entraîner de l'ennui, de la monotonie et surtout de l'automatisme.
- Respecter les mêmes formats, dispositions et alignements des cases de réponses, pour faciliter la tâche aux répondants.

2.4. Types de questions

Au niveau de la forme, on distingue deux types :

- Les questions de type ouvert : donne aux répondants la liberté de s'exprimer et au chercheur la liberté d'aborder plusieurs sujets. Mais ils véhiculent la plupart du temps de réponses vagues difficiles à dépouiller.

- Les questions de type fermé : dont la formulation contient une liste préétablie de réponses possibles. Elles sont simples, directes, fixent les modalités de réponses, et se limitent aux données objectives.

Cependant divers types de questions peuvent être mobilisées selon l'usage que le chercheur veut faire des réponses et selon les degrés de précision qu'il désire dans les réponses. Nous retenons six types essentiels de questions :

- **Les questions de fait** : elles concernent les faits, autrement dit des éléments objectifs, observables et faciles à déterminer (âge, sexe, profession, etc.)
- **Les questions couplées** : elles se caractérisent par une double forme d'interrogation, une forme fermée suivie d'une autre ouverte.
- **Les questions cafétéria** : ce type de questions réunit les avantages des questions ouvertes et fermées en proposant une liste de réponses qui ressemble à celle proposée sur la carte offerte dans une cafétéria. elles visent à rassembler le maximum d'information que le sujet peut avoir sur l'élément considéré.
- **La question avec échelle d'évaluation** : on demande de répondre par un score (souvent utilisée pour mesurer le degré de satisfaction).
- **La question alternative** : elle permet un choix à l'intérieur de la même question ;
- **La question dichotomique** : elle permet le choix entre deux réponses (vrai ou faux ; oui ou non) ;

3. Technique 2 : L'entretien (ou l'entrevue)

Cette technique consiste à interroger d'une manière directe (contrairement au questionnaire) un groupe ou un individu afin de récolter des informations très riches et nuancées sur les attitudes, les comportements et les représentations de certains faits pour la population interrogée. Selon Quivy et L. Van Campenhoud, cette technique permet « *l'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont*

confrontés : leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles ou non, leurs lectures de leurs propres expériences » (2011).

Dans un premier temps, le chercheur doit procéder préalablement à la formulation des questions de son entretien avant sa mise en place, en le centrant autour de ses hypothèses. Ensuite, il sélectionne des personnes qui estiment être en possession d'informations sur son objet de recherche. En d'autres termes « *le chercheur interroge telle personne parce que cette personne possède telle caractéristique, parce qu'elle appartient à telle couche sociale, parce qu'elle a connue tel type d'expérience* » (A. Anger, 1997 :15). De manière générale, il existe quatre types d'entretiens : *L'interview centrée, l'interview non directive, l'interview semi-directive, l'interview directive.*

- **L'entretien centré (ou exploratoire) :** consiste à explorer en profondeur un thème préalablement défini en s'appuyant sur une liste de points à aborder (il n'y a pas de questions préétablies). Il permet de voir ce que les enquêtés ont à exprimer à propos d'une expérience ou d'un événement vécu. Il peut se dérouler sur plusieurs phases.
- **L'entretien non directif :** Dans ce type d'entretien, l'enquêteur annonce le thème principal décomposé en sous-thèmes déterminés préalablement et à propos desquels les enquêtés parlent, sans que des questions directes ne leur soient posées. L'enquêté est libre d'organiser son discours comme il le souhaite et c'est au chercheur d'adopter une position neutre. Dans ce type d'entretien, le sujet sur lequel l'informateur va parler n'est pas délimité. De ce fait, l'informateur aborde le thème de l'enquête de façon générale (Blanchet et Gotman, 2010).
- **L'entretien semi-directif :** il se place entre l'entretien directif et non directif dans la mesure où il accorde à l'enquêté assez de temps pour exprimer son point de vue librement et sans qu'il soit interrompu par l'enquêteur.

Ce dernier recentrera simplement l'entretien par rapport à ses hypothèses et encouragera l'enquêté à donner plus d'informations sur le sujet traité. L'enquêteur doit recentrer ses questions afin de ne pas perdre de vue l'objectif qu'il s'est fixé (Blanchet et Gotman, 2010).

- **L'entretien directif** : il ressemble à un questionnaire oral où l'espace de liberté accordé à l'enquêté est le plus réduit et les questions sont préétablies et non majoritairement improvisées comme les cas précédents. L'objectif de ce type d'entretien est de vérifier avec précision des points précis ou de recueillir les informations avec détail. C'est pour cette raison que l'enquêteur pose les mêmes questions à tous les interviewés. Cependant, à cause des limites que lui pose l'enquêteur, l'enquêté n'aura pas une grande liberté pour s'exprimer (Blanchet et Gotman, 2010).

En somme, la visée principale de l'entretien est de permettre de comprendre la signification de certaines pratiques communautaires, les points de vue des participants aux événements et de reconstituer des événements passés ou des expériences vécues.

En effet, l'entretien est une sorte de discussion orientée qui présente de la souplesse pour sa confection peu directive tout en assurant une profondeur et une finesse de l'information désirée. Cependant, cette technique ne permet pas de prévoir le mode d'analyse des éléments recueillis et un biais peut également être introduit par l'intervieweur dans sa manière de poser les questions ou d'interpréter les réponses.

4. Technique 3 : l'observation en situation

Cette technique s'appuie sur l'aspect visuel et consiste, contrairement aux autres techniques, à recueillir les données qualitatives et quantitatives d'une manière directe sans recourir aux témoignages ou aux documents. Elle étudie les attitudes et les comportements des individus ou des groupes, en prenant en considération l'aspect idéologique, culturel et même social.

Le chercheur canalise son observation en fonction de ses objectifs et de ses hypothèses du travail.

L'objectif principal de cette technique est d'étudier tout ce qui relève du non verbal ainsi que des comportements définis, des profils de comportements et des modes de vie tels qu'ils se sont produits. Pour ce faire, le chercheur doit être muni d'une grille d'observation établie en fonction des comportements à observer.

La description de l'observation doit être fidèle à la situation réelle et il est important de faire des rapports systématiques. Il existe quatre types d'observations :

- **L'observation participante** : elle consiste à faire partie de la vie collective de la communauté étudiée afin de pouvoir établir des constats. Elle peut se réaliser aussi en interagissant avec les personnes observées pour poser des questions. Le chercheur fait appel à cette technique quand il s'agit d'obtenir des informations détaillées sur une culture particulière, un groupe de personnes ou sur le comportement des individus.
- **L'observation non participante** : elle consiste à observer de l'extérieur la communauté visée, en demeurant en retrait de la vie des sujets. Ce type d'observation est utilisé dans le cas où le chercheur tend à préserver la situation observée dans son état naturel, original, pour augmenter la fiabilité des résultats. Cette méthode permet d'avoir une idée générale, un aperçu sur une situation non étudiée jusque là et de définir le sujet de recherche pour déterminer la technique adéquate d'analyse.
- **L'observation structurée (systématique)** : cette méthode consiste à utiliser des règles bien définies et préétablies afin de mener à bien l'observation.

Le chercheur utilise un schéma d'observation qui va lui permettre de résumer le cadre de son observation (durée, informations à vérifier, etc), de l'organiser et de placer les observations dans certaines colonnes préétablies avant la collecte des données. Ce type d'observation s'utilise quand il faut déterminer un problème avec précision ou pour vérifier certaines hypothèses.

- **L'observation non structurée** : consiste à observer avec profondeur les attitudes et les comportements d'un individu. Elle permet au chercheur d'obtenir le maximum d'informations sans grille d'observation. L'objectif ici est de réaliser un document narratif portant sur le comportement observé.

4.2. **Quand utiliser l'observation en situation ?**

- Quand il s'agit d'expliquer le fonctionnement d'un phénomène.
- Quand il s'agit d'étudier un phénomène dans son cadre naturel.
- Quand il s'agit d'un sujet peu connu.
- Quand il s'agit d'avoir accès à la réalité (avec exactitude) sur une situation.

4.3. **Comment préparer une observation** : pour mener à bien son observation le chercheur doit suivre un protocole qui consiste à :

- *Définir le sujet à observer* : il faut déterminer la cible ainsi que son contexte.
- *Choisir le type d'observation* : parmi les quatre types proposés il faut choisir le plus fiable pour recueillir des données pertinentes.
- *Préparer le protocole de l'observation* : voir le terrain de l'observation, la durée, les personnes concernées et les outils facilitant la tâche.

- *Repérer le lieu d'observation* : visiter le lieu d'observation avant le jour J pour étudier en toute discrétion l'emplacement de l'enquêteur, la taille du lieu, etc.
- *Réaliser un schéma d'observation* : si le chercheur opte pour une observation systématique, ce schéma est obligatoire. Dans les autres cas il est conseillé de le préparer pour structurer l'observation.
- *Préparer le matériel* : smartphone, schéma d'observation, carnet, le chercheur doit préparer son matériel pour réussir son observation.

4.4. Comment réaliser une observation ?

- Pour une observation participante, l'enquêteur se présente rapidement et parle brièvement de son travail pour ne pas influencer le comportement des sujets observés.
- Se faire le plus discret possible pour observer la réalité telle qu'elle est et ne pas inciter le sujet à changer ses comportements.
- Adopter une démarche neutre pour effectuer une observation fiable des faits, des gestes, et des individus observés.
- Utiliser (dans la mesure du possible) le smartphone : pour garantir une totale discrétion, l'observateur utilise son smartphone pour prendre ses notes sans dévoiler son attitude d'observateur ou susciter des interrogations sur son attitude.
- Procéder à l'analyse : l'observateur relit ses notes après son observation, détermine les éléments notables, résume les idées principales pour être en mesure de rédiger sa conclusion.

4.5. Les avantages de l'observation

- richesse, profondeur de l'information recueillie,
- spontanéité relative du matériau,
- possibilité d'apporter un questionnement pour délivrer des informations supplémentaires,

- utilité pour définir un sujet de recherche et constituer la base d'une recherche,
- possibilité d'avoir une vue générale de la situation ou du comportement à étudier.

4.6. Les limites de l'observation

- Risque de biais de l'observateur.
- Risque d'interprétations erronées et non scientifiques des résultats et des comportements observés.
- Risque de biais du sujet étudié : il adopte un comportement différent de son comportement habituel.
- Risque de passer à côté de certaines informations.
- La prise de notes au moment même n'est pas toujours possible.

5. Technique n°4 : L'expérimentation

Elle est qualifiée comme la plus efficace des techniques, dans la mesure où elle permet la mise en évidence des relations causales existant entre diverses variables (montrer à quel point la manipulation d'une variable peut entraîner des effets au niveau d'une autre variable) afin de parvenir à extraire les lois générales. Pour M. Grawitz (2011), l'expérimentation est une observation provoquée portant sur une situation créée et contrôlée par le chercheur, et qui a pour but de valider (ou invalider) une ou des hypothèses issues d'un système théorique.

En effet, l'expérimentation implique l'application de la démarche définie par Claude Bernard (1856), et qui exige la possession d'un corpus théorique de départ bien déterminé (collecter des faits), qui sera différent d'une enquête pour parvenir à tester une hypothèse causale concernant la mesure d'un phénomène précis en fonction de la manipulation (la variation) d'un ou plusieurs facteurs.

L'expérimentation n'est donc pas seulement la production d'une expérience ; c'est encore et principalement la mise à l'épreuve d'une hypothèse par une expérience.

Cette méthode consiste à insérer une variable déjà étudiée, tout en contrôlant les autres. Les résultats de cette méthode expérimentale sont évalués par rapport à un groupe témoin. C'est-à-dire que les chercheurs ne valident les conclusions que par à une expérience strictement identique.

Se fondant sur l'observation, l'objectif de la méthode expérimentale est la comparaison entre groupes équivalents de participants en manipulant une ou plusieurs variable(s) provoquant ainsi une variation des réponses des participants, ce qui va permettre d'expliquer les différences observées entre les groupes.

En effet, il existe deux types de variables : *la variable indépendante* est une caractéristique portant sur l'individu, l'environnement et qui est manipulée par le chercheur afin de contrôler ou d'analyser son impact sur le comportement cible.

La variable dépendante : est une caractéristique qui dépend du changement des variables indépendantes et permet de tester son impact en comparant les résultats des groupes étudiés.

Le chercheur peut procéder à un contrôle *expérimental* ou *statistique*. Il s'agit, selon G. Borst et A. Gachia (2016) de manipuler une variable indépendante et de mesurer l'effet produit par cette manipulation sur une variable dépendante, tout en contrôlant les variables externes qui pourraient potentiellement avoir une influence. L'effet est mesuré, dans un premier temps, à l'aide de statistiques descriptives. La démarche expérimentale au niveau méthodologique peut être caractérisée par deux étapes :

6. Technique n°5 : L'analyse de contenu

L'analyse de contenu est une technique qui permet d'effectuer des études détaillées sur des informations, des documents et des témoignages qui sont manifestement complexes. Pour Pinto et Grawitz, 1969, « *l'analyse de contenu est une technique de recherche pour la description objective, systématique et*

quantitative du contenu manifeste des communications ayant pour but de les interpréter ».

Il s'agit donc d'une technique *objective* (poursuivre les mêmes objectifs pour aboutir aux mêmes résultats), *systematique* (un contenu recensé répertorié et exploré) et *quantitative* (s'appuie sur des calculs, comparaisons et statistiques).

Cette technique couvre un champ très étendu d'application et tend de dégager des significations, associations et intentions non directement décelables à la simple lecture des données.

De ce fait, elle peut servir à traiter des thématiques portant sur :

- les représentations sociales et les pratiques discursives d'une communauté,
- la réalisation graphique, l'enchaînement discursif, l'expression et l'énonciation,
- l'étude structurale des interactions recueillies.

En somme, cette technique met en oeuvre des procédures analytiques relativement précises qui permettent aux chercheurs d'étudier tout document de nature communicationnelle (journaux, rapports, émissions de radio ou de télévision, discours, etc.) ou produit par le chercheur lui-même (questionnaire, tests verbaux, interviews, etc).

6.1. Les types d'analyse de contenu : il existe six types d'analyse de contenu

- **L'analyse d'exploration** : consiste à explorer un terrain ou une communauté afin de déterminer des hypothèses et des orientations.
- **L'analyse de vérification** : consiste à vérifier la justesse et la finesse des hypothèses préétablies, en s'appuyant sur des objectifs bien déterminés.
- **L'analyse qualitative** : consiste à rechercher des mots, des concepts des notions dans un corpus précis afin de mesurer la valeur, l'effet et l'impact sémantique de ces éléments dans un contexte donné (leur fréquence ne contribue en rien dans ce type d'analyse).

- **L'analyse quantitative** : contrairement à la précédente, cette analyse consiste à calculer et comparer la fréquence de certains éléments (mots, notions, phrases,...) considérés comme significatifs pour la recherche.
- **L'analyse directe** : consiste à étudier le sens manifeste des unités significatives sans chercher à dégager leur sens latent.
- **L'analyse indirecte** : contrairement à la précédente, elle se donne pour objectif de chercher, à travers l'interprétation de certaines relations entretenues par les unités (combinaison, agencement, association), le sens latent qui n'est pas manifeste.

6.2. LES ÉTAPES DE L'ANALYSE DE CONTENU

L'analyse ne se réalise pas systématiquement en passant d'une étape à une autre, il s'agit d'un mouvement de *«va-et-vient de l'analyse de contenu, entre théorie et technique, hypothèses, interprétations et méthodes d'analyse»* (Bardin, 1998 :80). Il existe, selon la même auteure, quatre grandes phases qui se présentent ainsi :

a- circonscription de l'objet de recherche et sélection du corpus :

- Aspects théoriques et circonstances suggérant la sélection de données particulières.
- Choix du matériel à étudier (origine).
- Échantillonnage (sélection, saturation).
- Formulation d'hypothèses et objectifs préalables.
- Choix et mise au point des techniques à appliquer au corpus.

b- pré-analyse :

- Constitution du corpus soumis à l'analyse (échantillonnage).
- Familiarisation avec les données, lecture «flottante» et relecture.
- Reformulation des hypothèses et des objectifs.
- Mise au point des techniques à appliquer au corpus (règles de découpage, de catégorisation, de codage).
- Élaboration d'une grille d'analyse de contenu (sur une partie du corpus) correspondant aux considérations théoriques et au matériel.

C-Procédures de traitement et exploitation du matériel

- Administration des techniques sur le corpus.
- Création d'une base de données pour la réalisation d'analyses statistiques.
- Établissement d'un dictionnaire comprenant : le rationnel de la grille d'analyse, la fréquence de distribution des codes/catégories, la fiabilité du processus de codage

d- Inférence / interprétation et synthèse des résultats

- Inférences, interprétation.
- Synthèse et sélection des résultats.
- Confrontation de l'analyse à la question de recherche (hypothèses, objectifs) et aux aspects théoriques.
- Production d'un document de synthèse.
- On distingue trois types de méthodes d'analyse de contenu : méthodes logico-sémantiques, méthodes logico-esthétiques et formelles, et méthodes d'analyse sémantique et structurale.

7. Technique n°6 : L'analyse statistique

Il faut faire la distinction entre les statistiques (au pluriel) et la statistique (au singulier). Le premier sens signifie : l'étude méthodique des faits sociaux qui définissent un État, par des procédés numériques (dénombrements, inventaires, recensements,...) : « *Les statistiques sont l'art et la science de collecter, analyser, présenter et interpréter des données* » (Anderson, Sweeney, Williams), *Statistiques pour l'économie et la gestion* (de Boeck) 2007. Tandis que la statistique est un mélange de techniques (tableaux croisés, notions de probabilités, notions mathématiques,...) d'interprétation mathématique appliquées à des phénomènes (ex: faits sociaux) pour mesurer la variable dans un échantillon de la population. Une statistique peut être calculée.

C'est ce second sens qui nous intéresse en ce qu'il signifie l'analyse des fréquences des phénomènes et leur distribution ainsi que celle des liens entre les variables. Cette technique permet de :

- Déterminer la fréquence des unités significatives et leurs distributions,
- Identifier les relations établies entre les variables ou modalités de variables.
- Extraire l'information contenue dans un ensemble de données,
- Fournir une analyse et une interprétation des données afin d'apporter des connaissances dans des domaines particulièrement variés.

7.1. L'analyse statistique comprend quatre étapes

7.1.1. La collecte des données

La statistique a des règles et des méthodes sur la collecte des données, pour que celles-ci puissent être correctement interprétées. Elle est toujours précédée d'une phase où sont déterminés les différents caractères à étudier et le choix de la population à étudier. Elle vise à recueillir des données de base concernant la population-cible afin de préparer la stratégie d'échantillonnage et de décider de la taille de l'échantillon : choix de l'ensemble des individus à étudier (la population d'étude), la taille de la population et sa représentativité.

Cette phase peut s'appuyer sur des possibles recensements qui ne sont pas toujours possibles (quand il s'agit d'une enquête concernant la population d'un pays dont le coût est élevé), ni souhaitables (ils peuvent contenir des erreurs). Et de ce fait, on opte pour le sondage statistique qui consiste à mesurer un ensemble de comportements, de dispositions ou d'avis, d'un échantillon représentatif de la population étudiée. C'est l'étape également où l'on recueille des informations de base sur les sujets qui vont être étudiés. Un échantillon non représentatif est dit biaisé.

7.1.2. L'organisation des données

Cette phase est indispensable ; elle permet d'apporter les corrections nécessaires avant la mise en œuvre définitive de l'enquête. Elle consiste à structurer les données recueillies sous forme de tableaux à codifier ou les catégoriser ; à présenter les données de façon à en avoir une vue d'ensemble. C'est une manière utile pour observer facilement les données.

7.1.3. Le traitement des données collectées

- i. **La statistique descriptive** : cette phase est extrêmement importante, elle consiste à transformer les données initiales (représentations graphiques) pour en faire une synthèse statistique facilitant ainsi les traitements statistiques suivants. Le chercheur procède au regroupement des données, au calcul des effectifs et à la construction de graphiques, ce qui permet l'émergence d'un premier résumé visuel du caractère statistique à étudier. Il est parfois nécessaire de faire un classement, un résumé et d'opérer une compression et une transformation de données.
- ii. **L'inférence statistique** : cette étape s'appuie sur la statistique mathématique. Elle consiste à formuler des hypothèses sur la loi qui gère le phénomène général. L'étude de l'échantillon va alors valider ou non cette hypothèse (les tests d'hypothèses). Ces tests permettent de quantifier la probabilité avec laquelle des variables vérifient une propriété donnée. On peut modéliser un phénomène. Dans le cas de la modélisation statistique, le modèle va être construit à partir des données disponibles.

7.1.4. Présentation et interprétation des résultats

Interpréter des résultats c'est rendre les données compréhensibles par tous, faire parler les données et donner du sens aux chiffres. À travers l'interprétation, le chercheur doit apporter l'essentiel de sa recherche en donnant des significations concrètes, opérationnelles à tous les indices et facteurs élaborés par le calcul statistique.

- Notes :

- 1- Recherche. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/recherche/67011>
- 2- Maurice Angers, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Éd Casbah université, 1996, P. 77
- 3- <https://philosciences.com/14-vocabulaire-philosophique/315-hypothetico-deductive>

- **Éléments bibliographiques**

- Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations, une introduction à la démarche classique et une critique*, Montréal : Les Presses de l'Université du Québec.
- ANGERS, M. (1997). *Initiation pratique à la méthodologie des recherches. Casbah université.*
- Blanchet, A., & Gotman, A. (2010). *L'entretien: L'enquête et ses méthodes. Paris: Armand Colin.*
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. France: PUF.
- Gauthier, B. (2009). *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, 5^{ème} édition, Éd Presse de l'université du Québec.
- Chevrier J. (2009), « La spécification de la problématique », dans Gauthier B. (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 5^{ème} éd.
- Combessie, J. C. (2010). *La méthode en sociologie*. La Découverte.
- Dépelteau, F. (2000). *La démarche d'une recherche en sciences humaines, de la question de départ à la communication des résultats*, Éd. de boeck, Presse de l'Université Laval.
- Festinger et Katz in : Maurice Angers, Op.cit, P. 57.
- Grawitz, M. (1993), *Méthodes des sciences sociales*, Précis Dalloz.
- GRAWITZ, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, 11^{ème} édition.
- Mills C.W. (1997), *Le grand espoir des sciences sociales in L'imagination sociologique*, Paris, La Découverte/Poche. pp. 5-26
- Van Campenhoudt, L., & Quivy, R. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, 2^{ème} Édition, Éd. Dunod, P. 22.
- Van Campenhoudt, L., & Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales-4e edition*. Dunod.
- Vilatte, J. C. (2007). *Méthodologie de l'enquête par questionnaire. Laboratoire Culture & Communication Université d'Avignon.*
- Vincent, V. (2017). *Etude d'activités d'exploration de pratiques de recherche de scientifiques dans le cadre d'un partenariat. Éducation. Université Paris-Saclay.*

- **Références sitographiques**

- Recherche. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/recherche/67011>
- - Démarche inductive et déductive, in : 7524AJ Séminaire de recherche Méthodes d'analyse économique des politiques et des systèmes éducatifs. Disponible sur le site : https://www.unige.ch/fapse/erdie/files/4514/3315/5270/7524AJ_demarche.pdf
- -<https://philosciences.com/14-vocabulaire-philosophique/315-hypothetico-deductive>
- <http://www.analyse-du-discours.com/l-analyse-de-contenu-du-discours>
- <https://arlap.hypotheses.org/8170>
- <https://www.scribbr.fr/methodologie/observation/>
- <https://eformation.hypotheses.org/83>
- http://classiques.uqac.ca/contemporains/Aktouf_omar/metho_sc_soc_organisations/metho_sc_soc_organisations.pdf
- <https://www.site-magister.com/travec1b.htm#axzz6IZuRLpF>
- Définition de la méthode selon le le site Universalis [lien] : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/methode/>